

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



COMPTE RENDU DU BUREAU FEDERAL DU 30 JUILLET 2018

Le Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football a tenu sa réunion mensuelle statutaire le lundi 30 juillet 2018 au Centre Technique National de Sidi-Moussa. Sur les 13 membres, 11 étaient présents. Mohamed Maouche, absent s'est excusé. Après adoption du procès verbal de la réunion du Bureau fédéral du 15 juin 2018, les travaux ont commencé.

Le président de la fédération, Mr Kheïreddine Zetchi, a informé les membres du Bureau fédéral de la démission du docteur Ali Yekdah, qui a été remplacé par le docteur Damardji qui assurera l'intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau responsable médecin fédéral.

Les membres du BF ont eu à examiner, lors de cette session, les rapports des structures suivantes :

1. La Ligue de football professionnel (LFP).
2. La Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA).
3. La Ligue Inter Régions de Football (LIRF).
4. La Commission Coupe d'Algérie.
5. La Commission Fédérale d'Arbitrage (CFA).
6. La Commission médicale.
7. La Commission de coordination avec les Ligues.
8. La Direction Technique Nationale (DTN).
9. La Commission du football féminin.
10. La Ligue de football féminin.
11. La Ligue nationale de Futsal.
12. Le Comité de suivi des travaux du symposium

[Cliquez pour lire le relevé](#)

RAPPORT DE LA LFP

Monsieur Abdelkrim Medouar, président de la Ligue de football professionnel a présenté le rapport d'activité du bureau de Ligue qui s'est penché sur les calendriers des championnats Mobilis L1 et L2, mais également sur l'audit des stades, la situation des clubs vis-à-vis de la CRL et des droits TV.

Le président de la LFP a rappelé que son bureau n'est en place que depuis peu et en l'absence d'un Secrétaire Général, poste qui sera pourvu prochainement, il était dans l'obligation de gérer toutes les commissions.

La LFP, par la voix de son président a informé le BF, que le bureau de Ligue tiendra lui aussi des réunions mensuelles, à la veille de la tenue du Bureau Fédéral.

1- CALENDRIER DES COMPETITIONS

Mr Abdelkrim Medouar a expliqué que l'établissement des calendriers, notamment celui de la L1 MOBILIS, a pris en considération les dates FIFA, les compétitions de la CAF (CAN, CHAN) et les compétitions interclubs.

Le début du championnat est annoncé pour les 10 et 11 août prochains.

La trêve hivernale : la Ligue propose la trêve du 20/12/2018 au 10/01/2019, une décision sera prise en concertation avec le médecin fédéral et le manager général de la sélection algérienne.

La fin du championnat est prévue pour le 5 mai 2019.

Les 5 premières journées connaîtront des reports de matches dus à la participation des clubs à des compétitions inter clubs.

Par ailleurs, le président de la LFP a préconisé de lancer la compétition de la Coupe d'Algérie au niveau des ligues un peu plus tôt que d'habitude.

Enfin, la demande des présidents de clubs de la L2 de reporter le début du championnat n'a pas été acceptée.

2. AUDIT DES STADES

Le président de la LFP a informé qu'une commission d'audit des stades a visité les infrastructures et a fait ses remarques aux clubs. Des réserves habituelles qui peuvent être levées rapidement.

La commission d'homologation des stades a, jusqu'au 4 août, pour rendre son verdict.

Un club qui évolue en championnat professionnel doit disposer d'un stade homologué selon les critères établis par la fédération.

Dans le cas où son stade ne répond pas aux normes, le club sera délocalisé.

3- STATUT DES CLUBS

Décision du Bureau fédéral : Les clubs ne disposant pas de statut professionnel ne peuvent prendre part aux championnats des Ligues 1 et 2 Mobilis.

4- DROITS TV ET CLUBS ENDETTES

M. Medouar a exposé le cas des clubs endettés, situation arrêtée au 31 mai 2018. La Ligue compte recourir à la mise en œuvre d'une convention entre la LFP les clubs portant facilitation d'opérations comptables qui relèvent des créances et des dettes entre les deux entités. Cette procédure n'a pas été encore validée par le BF, mais l'effort du compromis a été retenu mais dans le cadre ferme du respect des règlements et des décisions prises à ce sujet.

Décision du Bureau fédéral :

Les membres du Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football, à l'unanimité, maintiennent les dispositions relatives à l'attribution de nouvelles licences aux clubs endettés (dettes de plus de 10 000 000 de DA, situation arrêtée au 31 mai 2018). Cette mesure touche également les clubs professionnels « endettés » rétrogradés en championnat amateur

Droits TV :

Le président de la LFP a fait un rapport sur l'état des créances impayées des chaînes de télévision qui retransmettent les rencontres de la L1 et L2 MOBILIS. A cet effet, il informe le bureau fédéral qu'une réunion le regroupera dans les prochains jours avec les responsables de l'EPTV (matches L1 et L2) et Dzair TV détentrice des droits de retransmissions des rencontres de la L2 pour arriver à une solution.

Dossier médicale des clubs PCMA 2018-2019 :

Le président de la LFP a émis le vœu d'organiser des séances de vulgarisation, par le médecin fédéral, au profit des médecins des clubs pour une explication sur l'utilisation du logiciel PCMA.

Avenant dans les contrats des joueurs :

Le président de la LFP a exposé le problème rencontré par les joueurs et les entraîneurs qui signent des avenants non reconnus par la commission de litige. Le bureau fédéral a autorisé la Ligue à accepter et homologuer les avenants entre clubs-joueurs, clubs - entraîneurs dont des copies doivent être déposées dans les nouveaux contrats à la CRL.

DIVERS

Le président de la LFP a soumis au Bureau fédéral des propositions relatives à la levée des mesures de huis clos prononcés à l'encontre des clubs la saison écoulée, l'augmentation des licences des équipes de la L2 à 27 joueurs ainsi que le report du championnat de Ligue 2.

Décisions du Bureau fédéral

- Licences : Application des règles pour tous les clubs professionnels, de ce fait ceux de la L2 peuvent disposer de 27 licences.
- Les décisions du huis clos sont maintenues.
- Pas de report du début du championnat de la L2.

RAPPORT DE LA LNFA

En l'absence Mr Ali Malek, président de la Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA), c'est Mr Maalem Miloud, membre du bureau de ligue, qui a présenté le rapport du football amateur qui a porté essentiellement sur l'homologation de tous les stades, hormis celui d'Ouargla.

Au sujet des défibrillateurs, le représentant de la LNFA a souhaité disposer des textes sanctionnant les clubs réfractaires.

En réponse, le Bureau Fédéral a rappelé que cette décision est du ressort de l'arbitre et du commissaire au match qui n'autorisent pas une rencontre de se jouer sans cet équipement de survie.

Le bureau fédéral a informé le représentant de la LNF que les clubs professionnels, rétrogradés en championnat amateur et qui trainent des dettes auprès de la CRL, ne verront pas leurs nouvelles recrues qualifiées.

RAPPORT DE LA LIRF

M. Youcef Benmedjbar, président de la Ligue Inter Régions de football (LIRF) a présenté son rapport mensuel et le travail de suivi au Bureau Fédéral qui l'a approuvé séance tenante.

1) AUDIT DES STADES :

Une mission d'audit des stades a été effectuée entre le 1^{er} et le 4 juillet 2018.

51 stades ont été visités, dont 20 avec des réserves non suspensives ce qui n'est pas le cas pour les 31 autres. Pour ces derniers, les réserves doivent être levées faute de quoi les stades ne seront pas homologués pour la saison sportive 2018/2019 et les clubs devront se conformer aux Règlements afin de trouver une nouvelle domiciliation.

2) LICENCES, ENGAGEMENT, PCMA

L'opération d'informatisation des dossiers d'engagement, des licences, des dossiers PCMA, de la feuille de match électronique (qui sera une opération typiquement pilote au niveau de la LIRF) et qui pourrait être généralisée au niveau national pour la saison sportive 2019/2020, a été validée par le BF. Il s'agira d'une première au niveau du Football national. Le Président de la LIRF est chargé de gérer cette opération avec des rapports réguliers pour la FAF.

A ce propos, des journées d'étude et de formation pour l'opération d'informatisation ont été organisées les :

- Le 18 Juillet 2018 au Complexe "El Bez" Sétif pour les clubs de l'Est et du Sud-Est ;
- Le 19 Juillet 2018 au siège de la LIRF, pour les clubs du Centre et du Sud ;
- Le 23 Juillet 2018 à l'Hôtel Liberté Oran, pour les clubs de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Des manuels explicatifs de toute l'opération ainsi que les mots de passes respectifs ont été remis aux responsables des clubs.

3) Droits d'engagement des clubs pour la saison sportive 2018/2019 : 2 clubs ont déjà réglé leurs droits d'engagement.

.

RAPPORT DE LA LIGUE DE FOOTBALL FEMININ

En prévision de la nouvelle saison 2018-2019, la Ligue Nationale du Football Féminin a lancé le logiciel en ligne licences et PCMA. Ce logiciel est actuellement fonctionnel.

Une formation pour les clubs a été effectuée les 22 et 23 juin à Bejaia.

A l'issue de la période réglementaire des engagements des clubs, un tirage au sort sera effectué en présence des représentants des Clubs pour établir les calendriers des compétitions de cette saison.

Enfin, suite à l'orientation de Mr le Président de la FAF, une réunion de coordination avec la DTN, le département du Football Féminin et la commission de football féminin sera programmée pour harmoniser les journées de championnat avec le programme de notre équipe nationale.

RAPPORT DE LA LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

M. Djamel Zemam, président de la Ligue Nationale de Futsal a rappelé la nécessité d'attribuer les récompenses des clubs lauréats ayant participé à l'édition de la Coupe d'Algérie de Futsal 2018.

Mr Gasmi président de la commission des finances a invité Mr Zemam a une réunion au siège de la FAF pour finaliser ce dossier.

Enfin, M. Zemam a présenté le budget prévisionnel de la prise en charge des clubs pour la saison sportive 2018/2019.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU FUTSAL :

La Direction Technique Nationale (DTN), en collaboration avec la Ligue Nationale de Futsal a finalisé le Plan de Développement du Futsal pour les saisons 2018/20 et 19/2020.

La DTN fera un exposé détaillé de ce Plan de Développement qui permettra à cette discipline son épanouissement et son développement à travers le territoire national.

Préparation du championnat national de Futsal 2018-2019 :

La Ligue Nationale de Futsal a pris toutes les mesures et dispositions nécessaires pour un bon démarrage du Championnat parmi eux :

- **Dossier Médical joueur Futsal :** Il a été allégé par la Commission Médicale de la FAF et il est disponible au niveau du site de la LNFS.
- **Dispositions réglementaires saison 2018/2019 :** Ils ont été élaborées et finalisées par la Ligue Nationale de Futsal et il ne reste que la validation et l'approbation du Bureau Fédéral pour les communiquer à tous les Clubs.
- **Activation des Commissions de Futsal et Beach Soccer au niveau des Ligues Régionales :** Cela permettra aux nouveaux clubs de Futsal issus principalement des Wilayas qui n'ont pas d'équipes affiliées à la Ligue Nationale de Futsal de s'engager au niveau des Ligues Régionales. Pour les autres Wilayas, il faut limiter le nombre pour pouvoir faire un rééquilibrage des clubs.
- **Séminaire pour Instructeurs d'Arbitres de Futsal :** La Ligue Nationale de Futsal, en collaboration avec la Commission Fédérale des Arbitres, organisera avant l'entame du Championnat, un séminaire pour les instructeurs d'arbitres de Futsal.

Cette formation permettra aux nouveaux Instructeurs de prendre en charge le volet de la formation des nouveaux Arbitres de Futsal.

La liste des noms des Instructeurs à former se fera en collaboration avec la Commission Fédérale des Arbitres une fois les critères de sélections définis.

SITUATION DU SIEGE :

Les travaux de rénovation du Siège de la Ligue entamés durant la fin du mois de Juin avancent à grand pas.

La réception se fera au plus tard vers la fin du mois de Septembre 2018.

Un grand merci au Président et à la Responsable du suivi des travaux Mme TABBANI pour le remarquable travail accompli.

RAPPORT DE LA COMMISSION COUPE D'ALGERIE

M. Noureddine Bakiri a présenté le règlement de la coupe d'Algérie.

Le Bureau Fédéral a décidé que les rencontres des quarts de finales (1/4) et des demi-finales (1/2) de la compétition « Coupe d'Algérie » se dérouleront en « Aller-retour ».

Le premier tiré au sort recevra sur son terrain

Par ailleurs, les cérémonies de Coupe d'Algérie seront confiées à l'avenir à des agences spécialisées dans l'événementiel.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

M. Rachid Gasmi, président de la commission des finances, a présenté un rapport sur la réunion avec la commission d'arbitrage en vue de revoir la rémunération des arbitres.

Il a été ainsi décidé de revoir à la hausse les indemnités des arbitres.

D'autres dossiers ont été passés en revue, à savoir le dossier de réaménagement et de mise à niveau du Centre Technique National de Sidi Moussa, le montage financier pour la réalisation des centres de formations.

Par ailleurs, un inventaire a été effectué au Centre de Khemis Meliana, qui a été cédé en concession par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et qui verra le lancement de la première académie de la FAF.

Un programme d'audit des ligues a été tracé et prendra effet à partir du 20 août prochain.

Enfin, une lettre a été adressée au président de la LFP lui demandant de désigner un cosignataire

COMMISSION D'ARBITRAGE

M. Mohamed Ghouti a informé le Bureau fédéral que sa commission organisera des séminaires et des tests d'aptitude physique pour les arbitres dont le calendrier sera rendu public sous peu.

Le président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) a introduit une demande pour revoir à la hausse les indemnités des arbitres ; laquelle demande a été acceptée par le Bureau Fédéral.

COMMISSION MEDICALE

Le Docteur Damerdji Djamel-Eddine a présenté le rapport d'activité de la commission médicale qui se résume en les points suivants :

- 1 - IRM pour les U17 au nombre de 35, (5 jeunes éligibles selon les recommandations de la CAF/FIFA suite aux résultats de l'IRM classés stade VI).
- 2- En prévision du début de la saison 2018/2019, la Commission médicale a reçu 144 arbitres pour le contrôle médicale sur 152 inscrits (8 absents).
- 3- 22 arbitres ont été contrôlés au CNMS.
- 4- La Commission médicale a proposé à ce que le dossier médical de l'arbitre soit informatisé ce qui permettra la confection du fichier national des arbitres.
- 5- Emettre les contrats validés par le bureau fédéral des médecins de ligue et médecins agent contrôle du dopage.
- 6- Signature des contrats avec le laboratoire de Lausanne (Suisse) et le laboratoire de Doha (Qatar) pour les opérations d'antidopage.
- 7- Création de la commission de discipline de la FAF en matière de l'antidopage.

COMMISSION DE COORDINATION AVEC LES LIGUES

M. Amar Bahloul, président de la commission de coordination des Ligues a présenté un rapport d'activité durant la période du mois de juillet 2018 qui a porté sur les actions suivantes :

- 1) Elaboration des amendements des règlements généraux du football amateur.
- 2) Élaboration du projet des statuts des ligues inter wilayas.
- 3) Etude et validation de la liste des experts FAF de la LFW Constantine.
- 4) Etude et validation des dossiers des candidats proposés aux postes SG et DAF pour la LFW Khenchela.
- 5) Réunion avec les Présidents des ligues du Sud-ouest le 23/07/2018 à Sidi Moussa pour définir le système de compétition (approbation calendrier régionale de 2 groupes de 13 clubs R1).
- 6) Participation à la réunion LFP-Clubs L1 et L2 le 19/07/2018 à Sidi Moussa.
- 7) Désignation des accompagnateurs des clubs participants à des compétitions africaines et arabes.

Perspectives :

- 1) La réunion avec le DG des sports du MJS prévue le mois de juillet a été reportée en raison du déroulement des Jeux Africains de la Jeunesse.
- 2) **Dossiers à aborder :**
 - Prise en charge des droits d'engagements des clubs notamment ceux du Sud.
 - Traitements des dossiers des sièges des ligues.
 - Approbation des statuts des ligues inter wilayas.
 - Soutien financier aux clubs amateurs du Fonds national.
- 3) Préparation des calendriers des Assemblées générales constitutives et électives des ligues inter wilayas.
- 4) Suivi démarrages championnats de toutes les ligues.
- 5) Participation à l'AGE de la LFW CONSTANTINE prévue le 03/08/2018.

RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

En l'absence de M. Rabah Saadane, c'est le DTN adjoint Ameer Chafik qui a présenté le rapport des activités de la DTN.

Il a entamé son intervention sur les dispositions à prendre pour les sélections nationales après la fermeture de l'hôtel « 40 ».

Une correspondance adressée au Président de la ligue nationale du football féminin afin de coordonner le programme de préparation des sélections nationales féminines A et jeunes avec le calendrier des compétitions des clubs (championnat et Coupe) de la saison 2018/2019.

- **Programme FIFA FORWARD 2019 :**

La date butoir est fixée à fin décembre 2018 pour l'envoi des documents à la FIFA ; la procédure doit être enclenchée à partir du début septembre (en coordination avec le secrétariat Général et la DAG/FAF).

- **Séance de travail DTN-LFP du 11.07.2018 :**

La séance a été consacrée aux points suivants :

- Diplômes d'entraîneurs exigés pour la saison 2018-2019 ;

- Commission de validation des acquis pour l'obtention de la licence d'entraîneur ;
- Examen de la demande de la LFP pour une collaboration étroite avec la DTN ;
- Propositions de dates pour le début des championnats de jeunes :

Catégories :

- ✓ U21 début le 9 Août 2018 (LFP).
- ✓ U19 et U17 début le 14 Septembre 2018 (LNFA).
- ✓ U19, U17, U15 et U14 début le 28 Septembre 2018 (Ligues régionales).
- ✓ Catégories jeunes début le 12 Octobre 2018 (Divisions honneur et Pré Honneur).

A. Département de la Formation

Sur demande du département formation de la CAF daté du 05 Juin 2018, un plan et des programmes de cours de formation de la licence CAF C – CAF B & CAF A jusqu'à fin Décembre 2018 ont été élaborés.

Ce programme est dans l'attente d'une autorisation de la CAF.

Opérations réalisées :

- ✓ Stage DFE 1 Session 1 à Tizi-Ouzou du 08 au 12.07.2018
- ✓ Stage DFE 1 session 1 à Bejaia du 15 au 19.07.2018
- ✓ Concours d'accès au niveau DFE 3 à Constantine le 19.07.2018

A l'occasion des Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ 2018), la DTN a instruit les DTR(S) de reporter leurs stages après ces jeux pour un meilleur suivi.

B. Département du développement et de l'élite

• **Plate forme d'identification des écoles de football à travers le pays :**

82 écoles déjà inscrites (au 29 Juillet 2018). Une opération de médiatisation et de vulgarisation doit être entreprise par l'instance fédérale à travers plusieurs supports publicitaires et médiatiques.

• **3^{ème} Jeux Africains de la Jeunesse :**

Dans le cadre des activités du délégué fédéral auprès du COJAJ, les actions ci-dessous ont été entreprises :

- Un envoi de l'état descriptif de l'équipement et matériel sportif nécessaire au déroulement de la compétition "FOOTBALL" dans les unités sportives.
- Un envoi du règlement technique du programme de compétitions du tournoi football des JAJ par la DTN qui a reçu l'aval du COJAJ.
- Participation du délégué Fédéral auprès du COJAJ ainsi que le Manager DTN et l'ingénieur informaticien à plusieurs réunions de travail et de coordination avec le COJAJ.
- Visite d'inspection des sites retenus stades de la protection civile dar el Beida et de sidi moussa (compétition et entraînement) en compagnie des représentants du COJAJ.

- **Centre Technique Régional FAF de Batna :**

Dans le cadre du processus de concrétisation de l'implantation du centre technique régional CTR de Batna, une remise de documents administratifs a été effectué par Mr AMEUR Chafik auprès des autorités locales de la Wilaya afin de finaliser l'opération de délivrance de l'acte de concession du terrain au profit de la FAF. La surface attribuée pour l'implantation du futur CTR est de 12 hectares.

- **Centre technique régional FAF de Saïda :**

Dans le cadre du processus de concrétisation de l'implantation du centre technique régional CTR de Saïda avec les autorités locales de la Wilaya, une cérémonie officielle de remise des documents administratifs de propriété (acte de concession) a été organisé le Mardi 24 Juillet 2018 par le Wali en présence du Ministre de l'Intérieur et des 02 représentants de la FAF en l'occurrence Messieurs Nakkache DAG/FAF et Benaouda directeur du développement et de l'élite. La surface attribuée pour l'implantation du futur CTR est de 17 hectares.

- **Centre de Préparation des Equipes Nationales de Tlemcen:**

Dans le cadre du processus de concrétisation de l'implantation du centre des Equipes Nationales de Tlemcen, une visite du site attribué (lala Seti) a été effectué le Jeudi 26 Juillet 2018 par Messieurs Nakkache DAG/FAF et Benaouda directeur du développement et de l'élite et en présence des autorités locales de la Wilaya de Tlemcen qui ont remis les documents administratifs de propriété (acte de concession) aux 02 représentants de la FAF. La surface attribuée pour l'implantation du futur CPEN est de 3.8 hectares.

- **Académie FAF du centre sportif de Miliana :**

Préparation du plan de recrutement des joueurs devant constituer l'effectif de la 1ère promotion de l'académie FAF du centre sportif de Miliana pour la rentrée de septembre.

Catégorie concernée : joueurs nés en 2002/2003.

Messieurs BENAOUA et BOUGHRARA sont chargés de ce dossier (tous les aspects juridiques et réglementaires) ainsi qu'entrevoir la signature d'un partenariat avec un club (région de Blida) pour permettre à cette promotion de participer au championnat de jeunes de la catégorie U15 de la région de Blida.

- **Journée sur les écoles de football :**

La DTN souhaite participer au Salon du sport et de la forme qui doit se tenir du 22 au 29 Septembre 2018 à la **SAFEX**, cette occasion permettra d'organiser des portes ouvertes sur les écoles de football et de mener une campagne d'information et de sensibilisation sur la stratégie mise en place par la DTN /FAF en direction de ces écoles.

Une fiche technique de l'événement est en cours d'élaboration par la DTN.

- **Plan de développement du Futsal :**

Préparation d'un plan de développement du Futsal en coordination avec la commission nationale du Futsal qui doit le soumettre à la DTN un état des lieux objectif sur la discipline (nombre de clubs, catégories existantes, corps arbitral et infrastructures).

C. Département du Football Féminin.

Tournoi UNAF Féminine :

Proposition de dates pour le Tournoi UNAF (Tunisie) : période du 15 au 23 Octobre 2018. A cet effet, une correspondance a été adressé par le SG/FAF à l'UNAF (proposition de dates de déroulement du Tournoi).

D. Département des Équipes Nationales :

Le programme des stages de préparation des sélections nationales de jeunes pour les mois de Juillet, Août et Septembre a été établi.

La sélection nationale U15 :

Stages de préparation programmés du 24 Juin 2018 au 28 Juillet 2018 au CTN de Sidi Moussa en vue de la participation aux 3^{ème} Jeux Africains de la Jeunesse d'Alger du 18 au 28 Juillet 2018. La sélection a terminé le tournoi à la 4^e place.

La sélection nationale U17 :

La sélection nationale des U17 est en préparation pour le tournoi UNAF de Tunisie prévu du 18 au 28 Août 2018 qualitatif à la CAN 2019 TANZANIE U17.

Dates du stage : du 29 Juillet au 04 Août 2018

Lieu du stage : CTN de sidi Moussa (Pour son match de la C1 Africaine, le MCA a occupé du 26 au 28.08 le CTN, en échange la sélection nationale a été hébergée à Ain Benian).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Mme Radia Fertoul, présidente de la commission du football féminin a fait une projection vidéo des plateaux organisés à Oran, Alger, El-Tarf pour les jeunes filles U15 et U20.

En vue de la préparation des échéances internationales des sélections nationales « jeunes catégories », Mme Fertoul a présenté un calendrier pour les regroupements des U20 qui s'étale du 30 août au 28 mars 2019, à raison d'un regroupement par mois

Pour la catégorie U17, les plateaux régionaux pour la détection de jeunes joueuses se poursuivra au mois de septembre.

Le play-off national se déroulera, lui, du 14 au 29 septembre 2019.

Le programme de la préparation de la sélection se situe de novembre à mars 2019 à raison d'un regroupement par mois

RAPPORT DU COMITE DE SUIVI DES TRAVAUX DU SYMPOSIUM

Mr Gasmi, président de la commission de suivi des travaux du symposium a présenté la mouture finale du document qui sera transmis au MJS et aux hautes autorités du pays lors d'une cérémonie officielle.